

**ARRÊTÉ DE NOMINATION DU SECRÉTARIAT DU JURY DE LA SESSION 2022 DE
L'EXAMEN D'ENTRÉE AU CRFPA**

LE PRESIDENT,

- Vu le décret n°91-1197 du 27 novembre 1991 modifié organisant la profession d'avocat, en son article 53;
- Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats, en son article 4 ;
- Vu les statuts de l'Université d'Avignon modifiés et approuvés le 21 mai 2019 ;
- Vu l'élection de Monsieur Philippe Ellerkamp à la présidence d'Avignon Université en conseil d'administration du 4 décembre 2019.

ARRÊTE

Article unique : Monsieur Vincent JACOB, secrétaire pédagogique du Diplôme universitaire préparation au pré-capa, est chargé d'assurer le secrétariat du jury de la session 2022 de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats.

Fait à Avignon, le 15 juin 2022

Le Président d'Avignon Université,

Philippe ELLERKAMP

